



Inauguration des locaux
du Centre d'Enseignement
des Soins d'Urgence du Loir-et-Cher
CESU 41

le 25 Mai 2010 - à 15 h
Centre Hospitalier de Blois

DOSSIER DE PRESSE

CESU 41
Centre Hospitalier de Blois
Mail Pierre Charlot
41016 Blois cedex





Introduction

Depuis sa création il y a 10 ans, le CESU 41 du Centre Hospitalier de Blois (CHB) a toujours rempli une mission de santé publique, mais n'a jamais eu de véritable siège, ni de véritables locaux où mener à bien cette mission. Le projet d'ériger un bâtiment allait donc de soi.

Aujourd'hui, l'équipe du CESU 41 peut désormais bénéficier de locaux de formation offrant ainsi une structure permettant de former dans des conditions optimums les stagiaires qui auront choisi de suivre l'un des enseignements proposés.





Les nouveaux locaux

Marc Gricourt, Maire de Blois, Richard Bousiges, directeur du Centre Hospitalier de Blois et Hafedh Belhadj, directeur médical du CESU, inaugureront les nouveaux locaux du CESU du Loir et Cher le 25 mai prochain.

La taille des locaux est de 300 m², avec principalement 3 grandes pièces aménagées. 3 formations par jour pourront y être dispensés en continue.

Jusqu'alors, elles se tenaient dans des salles mises à disposition par l'IFSI, l'hôpital ou bien à l'extérieur, lorsque le CESU intervenait sur d'autres sites.

La mise en œuvre de ce projet a été possible par un autofinancement du CHB.





Le CESU 41 : une mission de santé publique

Le CESU 41, créé en 1999, est un département dépendant du SAMU SMUR du Centre Hospitalier de Blois. Il est chargé de délivrer un enseignement relatif à la prise en charge d'une urgence aux acteurs de l'hôpital, essentiellement aux acteurs de l'urgence et aux étudiants en médecine. Toutefois, son champ d'action s'est progressivement ouvert au grand public et à d'autres acteurs privés du domaine de la santé. En effet, les formations sont dispensées aussi bien sur le site de l'hôpital, que dans les cliniques, les services d'aide à domicile, les établissements scolaires, les instituts de formation. 19 formateurs, tous instructeurs ou moniteurs nationaux de premiers secours, assurent environ 900 heures d'enseignement chaque année. Afin de garantir la qualité des enseignements, ces derniers font également l'objet d'une formation continue.

Les formations proposées

- **L'Initiation à l'utilisation du Défibrillateur Automatisé Extérieur (DAE)**

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé libéraux.

- **La formation de sécurité civile**

Elle comprend :

- > la Prévention et Secours Civiques (PSC), une formation destinée à quiconque souhaite acquérir les gestes de premiers secours ;
- > la formation continue des moniteurs de premiers secours (MNPS ou PAE 3) ;
- > la formation continue PAE 1.

- **L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU)**

A l'origine, elle est destinée au personnel travaillant au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale et aux étudiants et élèves inscrits dans un cursus de formation médicale ou paramédicale. Toutefois, cette formation est également accessible aux étudiants pour lesquels la réglementation ne prévoit pas l'obligation de formation AFGSU.

- **Formation Auxiliaire de Régulation d'Appels**

Il s'agit d'une formation créée récemment, en lien avec la pandémie grippale H1N1

- **Formation continue des ambulanciers**



Bilan d'activité de l'année 2009

● L'Attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU)

Le CESU 41 est le seul organisme du département à délivrer l'AFGSU. En 2009, 794 AFGSU ont été obtenu :

- 92 de niveau 1
- 602 de niveau 2
- 50 spécialisées

Parmi ces 794 attestations, on en compte 177 qui ont été obtenu par des étudiants et élèves.

● La Formation de Sécurité Civile (FSC)

Pour l'année 2009, 119 stagiaires ont été accueillis pour la FSC, ils ont tous obtenus leur attestation.

- 100 PSC de niveau 1
- 15 formations continue des moniteurs de premiers secours
- 4 formation continue PAE 1



CESU 41

Centre Hospitalier de Blois
41000 Blois

